

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur,

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 28/08/2023 - CRECVL



En visioconférence, sur Zoom



Le lundi 28 août 2023, à 19h.



Membres présents : Eléa COQUARD, Stéphanie COUTANT, Céline DECAP, Nicolas DI MATTIA, Régis ECHE, Ketsia GRENIER, Titouan GUILLERMIC, Yannick LE CLEAC'H, Cyrille MACASSO et Marie-Thérèse RONDIN.



1. VOTE DU PRÉCÉDENT COMITÉ DIRECTEUR (30-03-2023)

- Vote du précédent Comité Directeur : adopté à l'unanimité.

2. RESSOURCES HUMAINES

Candidats aux commissions de l'ETR :

- **EPÉE** : Francisco Baptista, Sylvain Desnoues, Robin Coquille, Guillaume Zrour Morette, Marianne Jacquelin.
- **FLEURET** : Lydia Boron, Camille Rocheteau, (Céline Decap), (Véronique Doléans).
- **SABRE** : Geza Kas, Nicolas Rousset, Baptiste Cerda, Nicolas Di Mattia
- **ARBITRAGE** : Geza Kas, Marianne Jacquelin, Julien San Jose
- **ARTISTIQUE** : Guillaume Enrico
- **FORMATION** : Guillaume Enrico

Une discussion est entamée afin de choisir les membres de la commission épée. Un vote est proposé pour déterminer les 4 membres de l'ETR épée.

Sont élus à la majorité à :

- **L'ETR ÉPÉE** (2 abstentions) : Sylvain Desnoues, Guillaume Zrour Morette, Robin Coquille et Marianne Jacquelin.
- **L'ETR Fleuret**, les 4 candidatures sont approuvées.
- **L'ETR Sabre**, les 4 candidatures sont approuvées.
- **L'ETR Arbitrage**, les 3 candidatures sont adoptées
- **L'ETR Artistique**, la candidature est adoptée
- **L'ETR Formation**, la candidature est adoptée

Information sur le vote du CDI de l'agent de développement et ses missions.

Le Comité Régional a sollicité la FFE pour participer au financement des postes d'ATR.

Ces postes sont nommés par la Présidente. Ils sont attribués à Nicolas Di MATTIA et Robin COQUILLE pour l'année 2023-2024.

3. VOTE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS RÉGIONAUX

- Le calendrier régional est adopté à l'unanimité. L'OPEN du C.E.C (Châteauroux) sera ajouté postérieurement à la réunion, ainsi que le Duc de Guise (Dans le Loir et Cher, sous réserve de possibilité d'un gymnase municipal, soit le 12 novembre 2023 ou le 7 janvier 2024).
- Le règlement sportif régional est adopté à l'unanimité.
- Remboursement de la part régionale (uniquement) pour les licences santé est adopté à l'unanimité.

4. CHOIX DU NOUVEL ÉQUIPEMENTIER POUR LE CRECVL

- Étude des 3 propositions : Léon Paul, Sport 7 et Prieur Sports.
- La proposition de Léon Paul a été rejetée (trop chère, demande un montant annuel d'achat de matériel trop élevé pour le Comité Régional)
- Des informations importantes sont manquantes dans les deux propositions restantes. Le CRECVL va donc envoyer, après la réunion, un courrier à Prieur et Sport7 demandant plus d'informations sur leur proposition de partenariat, avec un retour demandé avant le 6 septembre 2023. Après cette date, le Comité Directeur validera par mail l'adoption du prochain équipementier sportif.

5. POINT FINANCIER ET SUBVENTIONS

- Le CRECVL a déposé une nouvelle demande de subvention auprès de la région, en suivant la demande pluriannuelle déposée l'année dernière. Nous avons obtenu pour 2022-2023 : 17 300 €.
- Pour le contrat de progrès, le Comité Régional a obtenu 11 000€ pour la part fixe, et 4 000€ pour la part variable.
- Le CRECVL va déposer une demande de Cap'Asso pour le poste d'agent de développement. La demande d'ANS Emploi a été refusée. Une partie du contrat de progrès sert à financer l'emploi d'agent de développement.

6. INFORMATIONS DIVERSES

- Point sur le PSC1, formation financée entièrement par le CRECVL pour 27 participants en Juin 2023. Proposition de la Présidente de renouveler cette opération dans d'autres départements pour faciliter la formation à tous dans la Région Centre Val de Loire.
- Ouverture d'un nouveau club à Bourges : Avenir Sabre Bourges (ASB).

Clôture du Comité Directeur à 22h.

Éléa Coquard

Présidente du CRECVL

Nicolas Di Mattia

Secrétaire du CRECVL

